



BAISSER LES IMPÔTS... DES ENTREPRISES

D'où vient le trou budgétaire ? Il est dû en grande partie, aux largesses octroyées aux entreprises :

- Le taux d'imposition à l'Impôt sur les Sociétés est passé de 33 % à 25 % en quelques années.
- Le taux maximum de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), autrefois à 1,5 %, est porté à 0,28 % en 2024, 0,19 % en 2025, 0,09 % en 2026 puis sera totalement supprimée en 2027.

Soit au total un manque à gagner pour les finances publiques d'environ 20 milliards d'euros par an à terme.

- Diminuer leur masse salariale, via les exonérations de cotisations patronales sur les salaires et le financement public quasi intégral des apprentis ;
- Limiter la capacité des syndicats à obtenir des augmentations de salaire, en cassant le Code du travail. Une loi travail II est à ce titre prévue après l'été.

Au total, le soutien aux entreprises c'est désormais 210 milliards d'euros par an.

Une double peine pour les salarié·es : ces économies pour les entreprises sont compensées par des efforts demandés à la majorité des Français. C'est l'objet des 10 milliards d'euros de cure d'austérité annoncés par Bruno Le Maire pour 2024 et les 20 milliards envisagés pour 2025."

ÉDUCATION EN LUTTE CONTRE LE TRI SOCIAL

À travers le « Choc des savoirs » (groupes de niveaux, classes prépa 2de), le gouvernement cherche à imposer un modèle d'École du collège au lycée qui vise à faire sortir de l'École publique, le plus tôt possible et à chaque étape de leur scolarité, les élèves des classes populaires. En érigeant plutôt l'uniforme et le Service National Universel au rang de priorités politiques et budgétaires, le gouvernement fait un choix clair : celui d'une École du tri social, d'une École passéiste et conservatrice. En supprimant les postes et en refusant de donner les moyens nécessaires pour fonctionner, le gouvernement fait le choix de l'austérité. Nous portons une toute autre ambition pour la jeunesse !

Après la [journée « blanche » organisée dans certains collèges de Loire Atlantique aujourd'hui par la FCPE](#), manifestation **samedi 30 mars 10H30 au Miroir d'eau à Nantes.**

Grève et manifestations [toute la semaine prochaine, avec une mobilisation nationale le mardi 02 avril.](#)

QUESTIONNAIRE FLEX OFFICE

Télétravail, temps partiels, congés, travail nomade : pour le ministère, il y a trop de postes de travail qui ne sont pas occupés en permanence. Il voit là une nouvelle source d'économies budgétaires à faire sur le dos des agent·e·s, sans préoccupation aucune pour leurs conditions de travail...



Il s'agit de diminuer encore plus le nombre de m² et de réduire les surfaces actuellement destinées aux postes de travail individuels en privilégiant « une plus grande diversité d'espaces de travail et une place importante aux espaces de travail collaboratifs ou permettant des usages hybrides », c'est-à-dire aux salles de réunions, de convivialité, aux « bulles de silence » pour pouvoir s'isoler...

Mais dans son cynisme purement comptable, le ministère a une solution, le flex office : on prévoit moins de postes de travail que d'agent·e·s ce qui incite à télétravailler.

Et en plus ça permet à l'administration de réduire sa consommation d'énergie et de faire du Green Washing en omettant simplement que ce sont les télétravailleurs et télétravailleuses qui assumeront cette charge."

Questionnaire ici :
<https://vu.fr/IRSnF>

ÉQUILIBRE OU DÉFICIT

Au moment où le budget de l'État se retrouve fortement déficitaire, les comptes des administrations de sécurité sociale connaissent des excédents records (12,9 milliards) ! Nos mauvais gestionnaires essaient donc de faire main basse sur cette manne via une étatisation du budget de la Sécurité Sociale... Rappelons donc que les cotisations sociales, c'est du salaire différé. Puiser dans les comptes sociaux, c'est donc [voler les salarié·e·s.](#)